



Association des Usagers du Port d'Ars-en-Ré

Ars en Ré

LE PORT, LE FIER



Ce livre de nos 20 ans retrace en images la vie du Fier et du port d'Ars-en-Ré depuis quelques décennies. Une balade en image souligne la transformation réussie de l'activité « commerce » à l'activité « plaisance et pêche » et le rapprochement des populations « terre / mer » concrétisé par le succès de la récente fête du port et de la sardine. Nombreux sont les acteurs de ces évolutions réussies, je les en remercie encore, en mon nom et au nom de nos adhérents et administrateurs d'hier à aujourd'hui. Le port d'Ars, communal depuis cette année, peut recevoir plus de 500 bateaux répartis entre deux sites, le port village et le port nature. Il débouche directement sur le Fier d'Ars, plan d'eau très apprécié des plaisanciers, qui abrite aussi la réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges gérée par la LPO.

Ce livre montre aussi la fragilité de cet ensemble unique principalement bordé de marais, délicate rencontre entre terre et mer. Le Fier, accès au port, est un espace remarquable mais particulièrement sensible. Il est d'ailleurs inscrit depuis 2003 sur les listes RAMSAR et Natura 2000 des zones humides d'importance internationale, labels prestigieux reconnaissant son haut intérêt écologique et l'impérieuse nécessité de le gérer durablement. Cette gestion est assurée par la Communauté De Communes qui a validé en 2007 le lancement d'une étude pour mettre en place le Contrat de Restauration et d'Entretien des Zones Humides (CREZH). Notre association a été associée par la CDC à cette étude. Cette dernière est destinée à être le point de départ d'un important programme de travaux dans le but de maintenir les équilibres fonctionnels liés aux usages et au caractère patrimonial du site.

Enfin, ce livre fait un clin d'œil aux évolutions souhaitables qui permettraient d'optimiser l'utilisation des infrastructures tout en valorisant les espaces portuaires actuels. Dans le cadre du SCOT, nous travaillons avec les élus pour l'inscription des évolutions suivantes : l'organisation du stockage à terre, l'aménagement du chenal du curé, l'extension du port nature. Il faudra encore et toujours l'engagement des acteurs d'aujourd'hui et de demain pour maintenir la place privilégiée du port d'Ars en Ré et du Fier dans notre département.

Ensemble, continuons à donner de l'avenir à ce passé.

Jean PICARD
Président

Association des Usagers du Port d'Ars-en-Ré
Maquette : www.veroniquechancereul.com
Achévé d'imprimer en juillet 2009
par l'imprimerie Rochelaise à La Rochelle
Dépôt légal 1920 : 3^{ème} trimestre 2009

Livre imprimé sur du papier certifié 100 % PEFC. 10-31 - 1240



issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales, et dans le respect de l'écolabel



Association des Usagers du Port d'Ars-en-Ré



BP 22 • 17590 ARS-EN-RE • www.aupar.fr

- AUPAR 20 ans 5
- Acteurs du port 6
- Port d'hier 7
- Début de la plaisance et de l'école de voile 10
- AUPAR déjà 20 ans 12
- Port Village 14
- Port Nature 16
- Insolite 20
- Tour de France à la voile 22
- Désensablement du Fier 24
- Entretien du Fier 26
- Profilage du chenal 28
- Dragage et aménagement de l'avant port 30
- La vie du port 32
- Les fêtes du port : d'hier 36
- ... à aujourd'hui 38
- Source d'inspiration des peintres 40
- Balades 42
- Et pour demain ? 48
- Remerciements 52

Les présidents

*Jehan WINCKLER, de 1989 à 2001
Jean-Pierre CHOPIN, de 2002 à 2004
Jean PICARD, depuis 2005*



Acteurs du port

Un grand merci à ...

François	BENECH, Architecte DPLG (Ecole de voile)
François	BLAIZOT, Sénateur de la Charente-Maritime de 1989 à 1998, Président du Conseil Général de la Charente-Maritime de 1985 à 1994
André	BOYER, Président du CNAR de 1955 à 1968
Gaston	CAZAVANT, Constructeur du monotype Cazavant
Jean-Pierre	CHOPIN, Président de l'AUPAR de 2002 à 2004
Bruno	DERAIN, Président du CNAR de 1989 à 1995
Jean-Jacques	DUMONTPALLIER, Adjoint en charge du port de 1995 à 2001
François	FORSTER, Président du CNAR de 1970 à 1971
Emile	GAUDIN, Maire d'Ars en Ré de 1973 à 1995
Franck	GENIN, Président du CNAR de 1995 à 2000
Patrick	HERAIL, Maître de port
Michel	JAUFFRAIS, 1er Adjoint en charge du port depuis 2008
Hervé	LEDUE, Président du CNAR depuis 2006
Raymond	MALBOSC, Président du CNAR de 1971 à 1973 et de 1987 à 1989
Bernard	MERLET, Président du CNAR de 1973 à 1987
Paul	NEVEUR, Président du Conseil Portuaire, Conseiller Général du Canton Nord et Maire de La Couarde jusqu'en 2008
Jean-Louis	OLIVIER, Maire d'Ars en Ré depuis 1995, Président du Conseil Portuaire depuis 2009
Pierre	OLLIVIER, Adjoint au Maire de 1989 à 1995
Fabrice	OPPICI, Adjoint en charge du port de 2001 à 2008
Octave	PATUREAU, dit Tatave, marin-pêcheur, peintre
Pierre	PELLERAY, Président du CNAR de 1968 à 1970
Jean	PICARD, Président de l'AUPAR depuis 2004
Denys	SADOUL, Président du CNAR de 2000 à 2006
Lionel	QUILLET, Conseiller Général du Canton Nord, Président de la CDC et Maire de Loix depuis 2008
Paul	VERDON, Contrôleur DDE
Jehan	WINCKLER, Président fondateur de l'AUPAR de 1989 à 2001

Et à tous ceux qui les ont aidés.

Port d'hier



*Le port d'Ars avant aménagements
1956*

L'activité de commerce s'éteint, les bateaux de plaisance arrivent dans le Fier et devant la cale de carénage. Les corps-morts en va-et-vient sont déjà installés.



Goëlette allemande Undine venant charger 20 tonnes de sel - Août 1987



73. ARS-EN-RÉ (Ile-de-Ré) — Le Port - Bateau abattu en carène dans le bassin à flot



Bassin de chasse, cimetière à bateaux - 1950



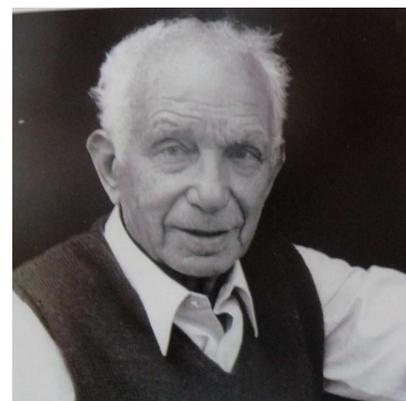
Début de la plaisance et de l'école de voile



Tatave remorquant les Cazavants de l'école de voile - Années 1960



Octave Patureau, dit Tatave



Gaston Cazavant, créateur et fabricant du monotype Cazavant qui équipe l'école de voile.



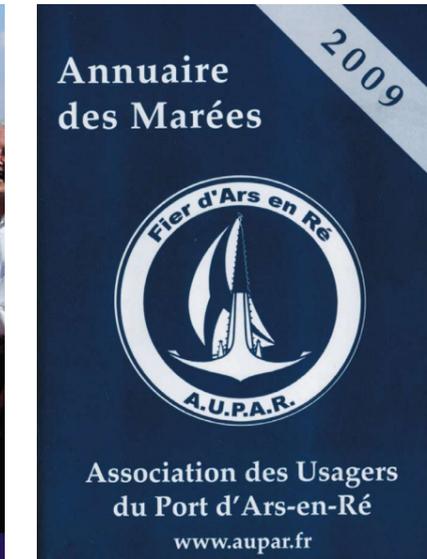
*Le Cercle Nautique d'Ars-en-Ré est créé en 1955.
Cours de voile dans les années 1960
Tatave assure la sécurité de l'école de voile
Il disait : « J'ai ralenti la pêche aux homards pour apprendre à naviguer à la voile aux jeunes » et il donne ses cours dans les salles de l'école communale.*

AUPAR déjà 20 ans



Au début de la plaisance, le bassin de chasse dit « Port Village » n'avait que des va-et-vient et un « catway ». Pour les nouveaux arrivants, seul le chenal du curé pouvait les accueillir et sa berge sauvage rendait l'accès aux bateaux assez délicat.

Pour répondre à cette demande croissante de places, l'AUPAR fut créée par Jehan WINCKLER et participa, en étroite collaboration avec les autorités administratives, aux évolutions.



Le bassin de chasse

devient le Port de la Prée « Port Village »

*Les premiers «Catway»
1984*



Aménagement du port de la Prée « Port Village »

En 1982, l'Etat confirme que l'intérêt commercial du port d'Ars ne se justifie plus, le dernier bateau de commerce datant de 1960 ! L'Etat propose l'amodiation du port à la commune.

Malgré les difficultés importantes, Emile GAUDIN, alors Maire, réussit à convaincre son conseil municipal de l'intérêt pour la commune à capter et à développer la navigation de plaisance et à s'engager dans ce sens. L'amodiation du port à la commune intervient et suivirent les aménagements d'un premier ponton au bassin de la Prée « port village » en 1984 puis quatre autres en 1992.

*Creusement pour en faire un port à flot
1992*



Port de la Criée « Port Nature »

Simultanément ou presque, Emile Gaudin qui connaît les besoins de places de port retient l'idée d'utiliser les marais de « La Boudode » acquis par la commune dans les années 1970, pour proposer, avec le creusement et l'aménagement du port village, une extension de port. L'étude de 1991 portera sur ces deux projets.

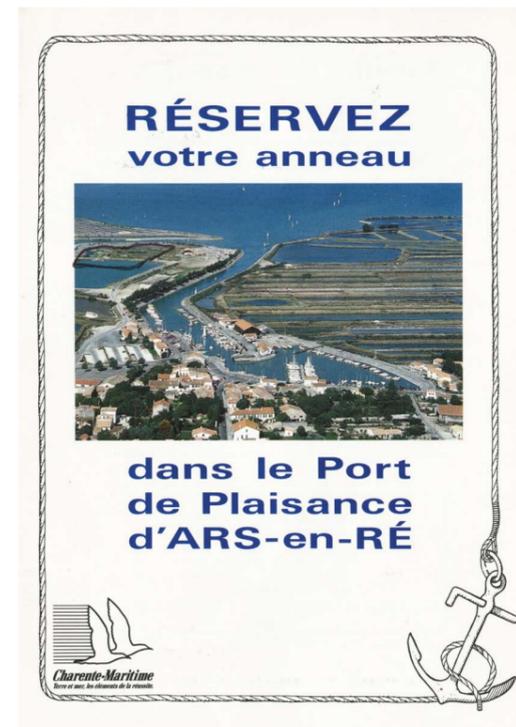
Les travaux de mise en œuvre du port de la Criée « port nature » démarreront le 2 janvier 1994, le 1er juillet le premier bateau entrera dans le port... le 14 juillet le port était plein !

Conformément au projet, le financement sera assuré par les subventions du département, par un emprunt de la commune couvert par les amodiations sur 15 ans et les locations annuelles des places de ponton, sans supplément de charges pour les habitants de la commune.



*La nouvelle école de voile du
CNAR
1981*

*Marais « La Boudode » sur
lequel sera creusé le futur Port
nature*



Ile de Ré, où la mer est toujours présente ...

Ars, magie de la lumière dans ses ruelles étroites, à l'ombre du grand clocher noir et blanc, bien connu des marins.

Ars, magie du Fier, rencontre unique de la terre et de l'eau, scintillement des marais salants et senteurs enivrantes du bois de Trousse-Chemise.

Au cœur d'un site naturel, refuge de milliers d'oiseaux, le port d'Ars en Ré s'intègre au Fier pour contribuer encore à sa préservation et vous offrir, avec le charme unique d'une mer intérieure pourtant ouverte sur l'océan, un mouillage à nul autre pareil.

Ars en Ré plus qu'un port : un havre naturel.

Ré island, the sea is everywhere...

Ars, where the light is magic in the narrow streets surrounding the tall black and white churchtower, a well-known landmark for all sailors...

Ars means also the magic of the Fier, a unique encounter of sea and land, where the glistening of the saltmarshes and the wonderful scents of the Trousse-Chemise forest mingle.

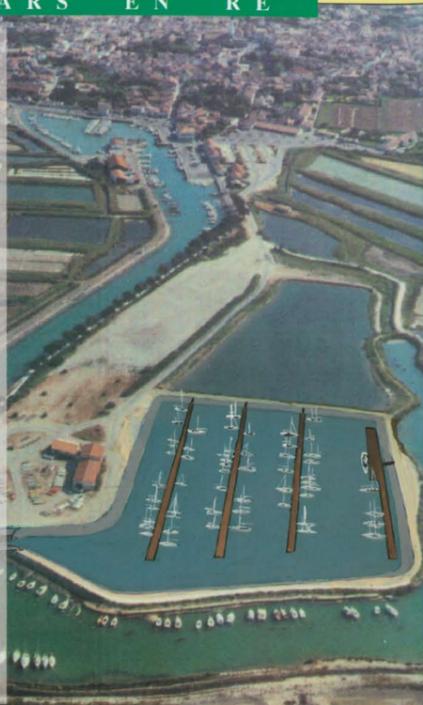
The harbour of Ars en Ré is located at the heart of a beautiful natural site where thousands of birds nest. It fits perfectly in the Fiers's situation and preserves the rare charm of this inland sea. As the harbour is open towards the ocean it offers a very unique mooring. More than a harbour, Ars en Ré is a cosy refuge.

Maitre du port : Mr HÉRAIL
Bureau du port - Quai de la Préé
17590 Ars en Ré - Tel. 46 29 25 10

PORT DE PLAISANCE D'ARS EN RÉ

Programmé dans le cadre du Plan Nautique Départemental, le bassin d'extension du port d'Ars en Ré est réalisé avec le concours du Conseil Général de Charente-Maritime. Il est destiné à renforcer le potentiel nautique de l'Ile de Ré et des pertuis tout en satisfaisant la demande d'une clientèle de plaisanciers de plus en plus exigeante sur la qualité des sites d'accueil portuaire. En effet, le futur bassin, par sa conception et son fonctionnement, contribuera à la préservation du Fier en augmentant de façon notable l'effet de chasse du port existant.

Mise en service programmée pour la saison 1994



Maitrise d'ouvrage : Commune d'Ars en Ré
Maitrise d'ouvrage déléguée : SEMDAS (Société d'Economie Mixte pour le Développement de l'Aunis et la Saintonge)
Maitrise d'œuvre : DDE / Services Maritimes.

(Document non contractuel à caractère promotionnel)

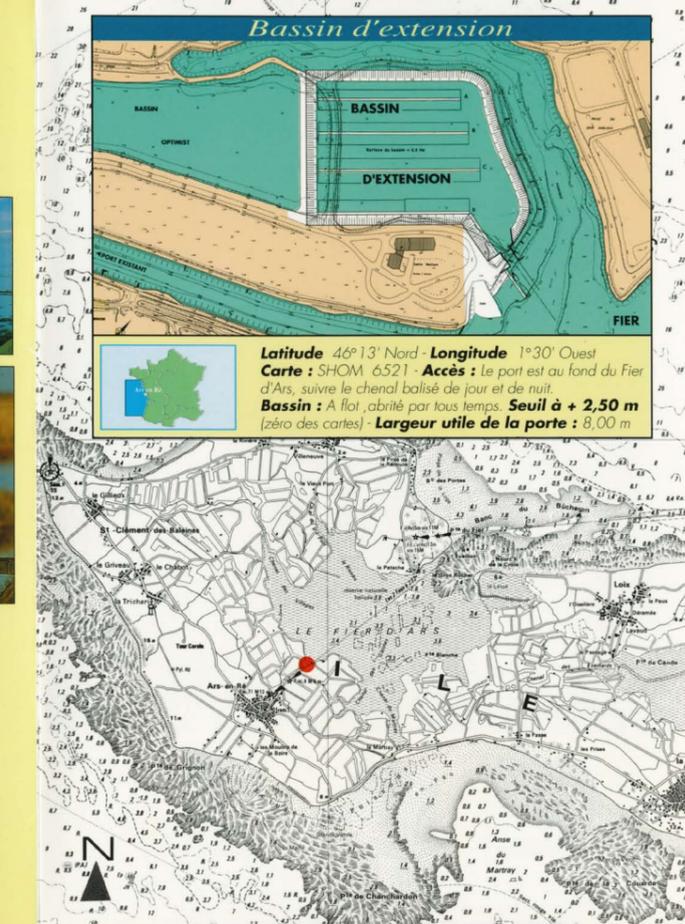
PORT DE PLAISANCE D'ARS EN RÉ



Le port nature

ILE DE RÉ

Ile de Ré, magie de la lumière...



Utilités

- **Capacité d'accueil** du nouveau bassin : 200 anneaux sur pontons et catways.
- **Eau** : disponible sur pontons.
- **Electricité** : branchement sur pontons.
- **Sanitaires** à la capitainerie.
- **Douches** à la capitainerie.
- **Disponible** à la capitainerie.
- **Grues** ST et grue de dématage 400 kg.
- **Cale de carénage.**
- **Cale de mise à l'eau.**
- **Carburant** : Garage Beauregard 46 29 40 43
- **Météo** : affichage et répondeur 36 65 08 08 et 08 17
- **VHF** : Canal 9
- **Shipchandler** : Blondeau Marine, sur le port 46 29 40 39
- **Affaires maritimes** à la Flotte en Ré.
- **Sauvetage** : Centre de secours d'Ars : tél. 18
- **Mairie d'Ars en Ré** : 46 29 40 21
- **Office du tourisme** : place Carnot 46 29 46 09
- **Club** : Cercle nautique d'Ars en Ré 46 29 23 04
- **Marché** : tous les matins en été, à proximité du port
- **TGV** La Rochelle - SNCF : 46 41 50 50
- **Aérodrome** La Rochelle - Mairouze : 46 42 18 27
- **RÉ BUS** : Navette La Rochelle Gare - Ile de Ré

Échelle de la carte : 1:50000. Révisé par l'Etat-Major de la Marine.

Insolite

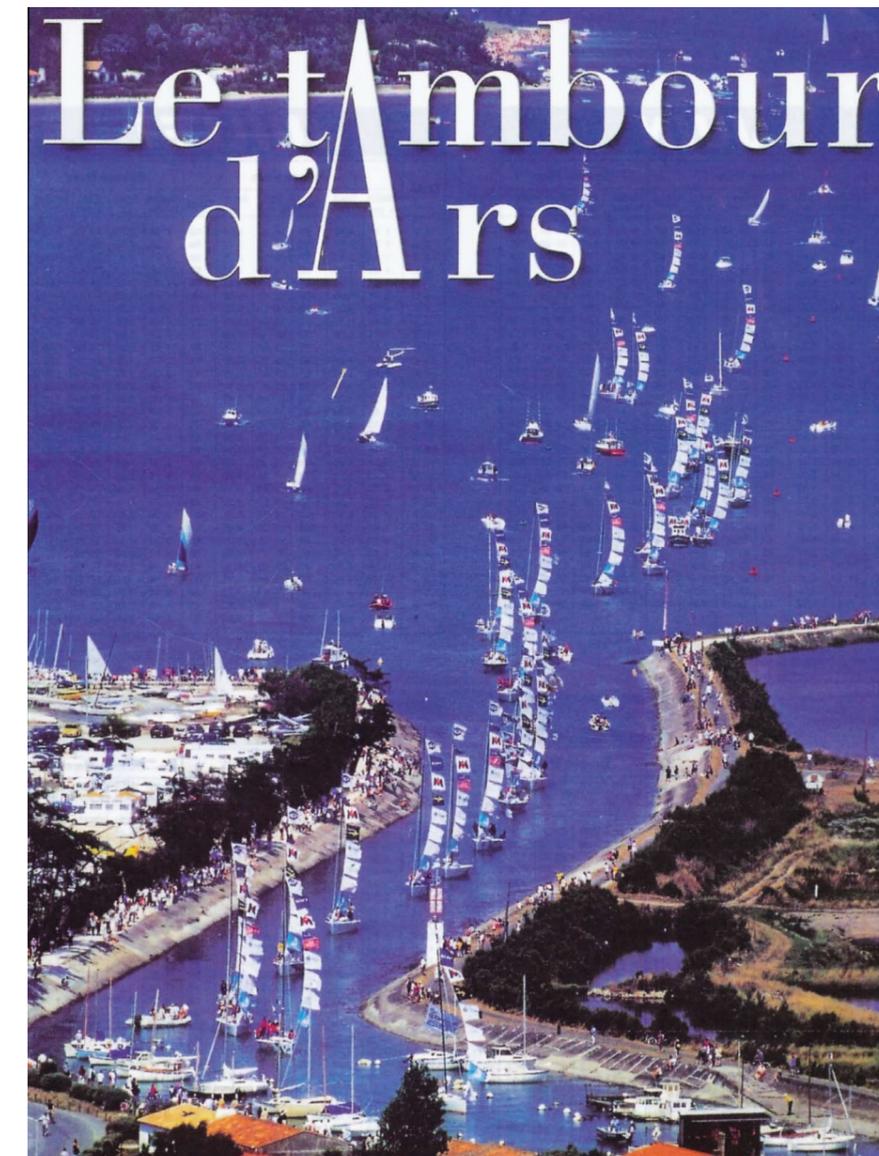


Le port d'Ars gelé en 1995



Le Café du Commerce, une institution rétaise

Tour de France à la voile



Désensablement du Fier

Le Fier d'Ars en Ré, mer intérieure et symbole de l'île de Ré s'envase et s'ensable naturellement. Chaque année 20 à 30 000 m³ de sédiments s'y déposent. Au-delà des causes naturelles, plusieurs autres raisons favorisent l'ensablement. Certains chenaux ont été bouchés ou diminués, ceux des Villages, du Riveau ou du Martray. Les chenaux entourant la réserve de Lilleau des Niges sont moins entretenus, à Mouillebarbe et au Martray des végétaux aquatiques se développent. Enfin d'anciens parcs à huîtres freinent le courant et retiennent les sédiments en créant des tapis d'algues. Les effets de chasse en sont diminués.

Pour sauvegarder le Fier d'Ars, il faudrait rétablir le régime des courants ce qui passe par des dragues régulières des chenaux, en particulier ceux de l'Enfer, de Louzon et des Eveillards. Les chasses aux écluses doivent être régulières. L'enlèvement des parcs à huîtres inutilisés contribuerait aussi à améliorer la situation. La Communauté de Commune sensible à la réalisation de ces opérations a inscrit dans ses compétences la gestion du Fier d'Ars, elle garantit des dragages annuels. Déjà en 2004, à son initiative, la CDC, a entrepris de vastes travaux de désensablement du Fier entre mars et juin où le bateau « Cap d'Aunis » a aspiré sable et sédiments pour les déposer à l'aide de 4 kms de tuyaux sur la plage du Moulin Brûlé à La Couarde sur Mer. Plus de 230 000m³ de sédiments indésirables dans le Fier ont contribué avec plus ou moins d'effet au réensablement des plages de la côte sud de l'île.



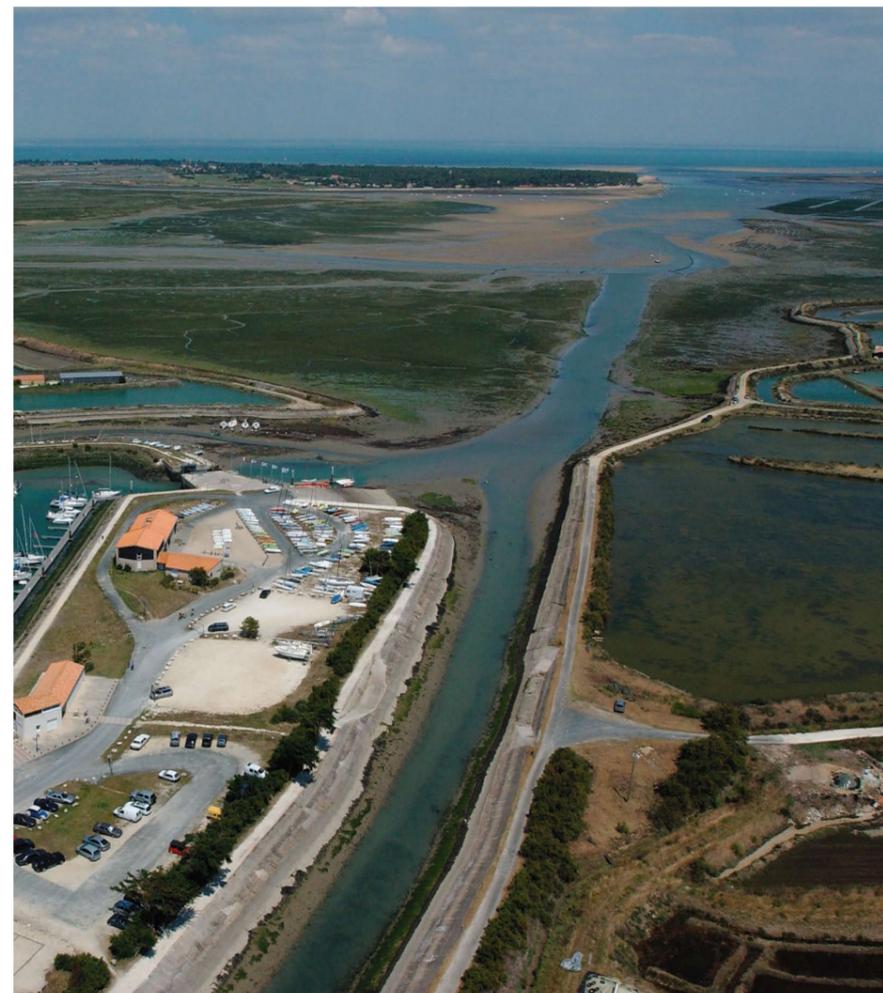
Entretien du Fier

*La Trézence
Juin 2006*

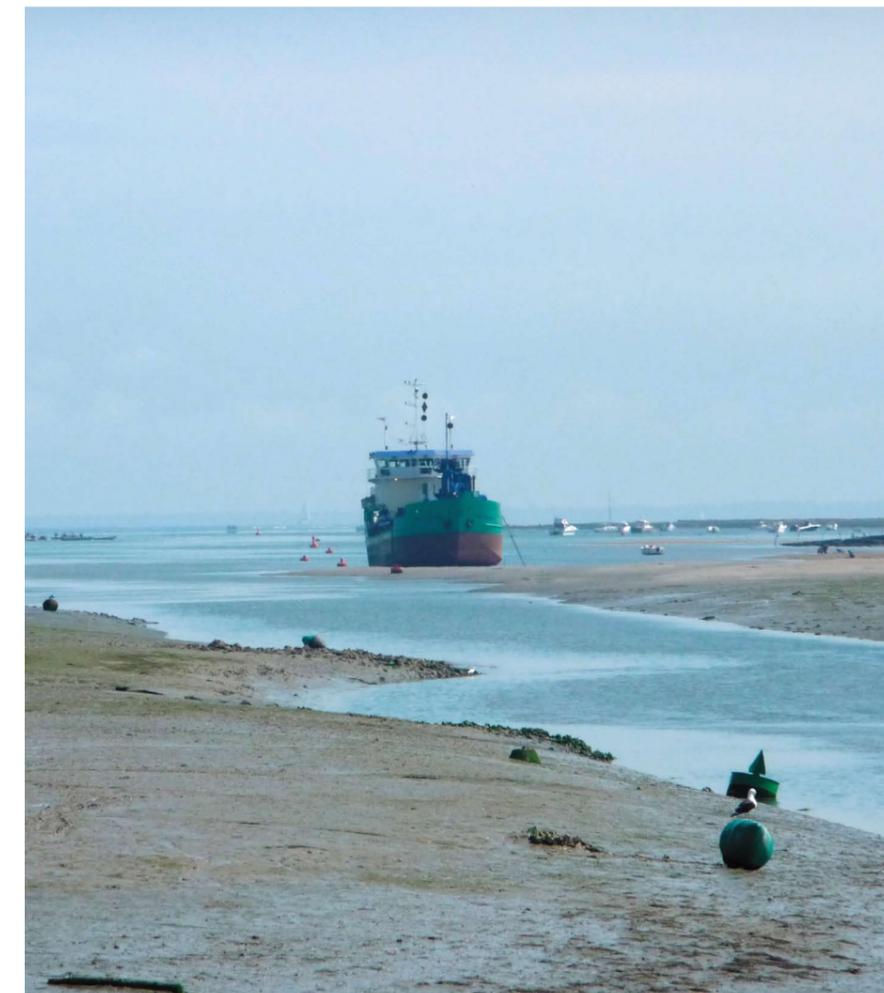
*Enlèvement des parcs à huîtres abandonnés
devenus très dangereux pour la
navigation.*



Profilage du chenal, une nécessité permanente



En octobre 2006, la drague Fort Boyard est arrivée dans le Fier d'Ars pour rectifier le tracé du chenal. Cette opération initialement prévue en 2004 lors des travaux de désensablement du Fier au profit d'un rechargement sédimentaire de la plage du Moulin Brûlé de La Couarde sur Mer n'avait pas été possible. Un dragage annuel du chenal est assuré par la Communauté de Communes.



Dragage et aménagement de l'avant port



Printemps 2008



La vie du port





Fêtes du port, d'hier ...



OFNI
Objets flottants non identifiés dans les années 1980



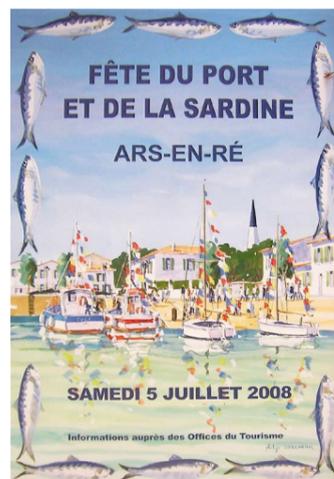
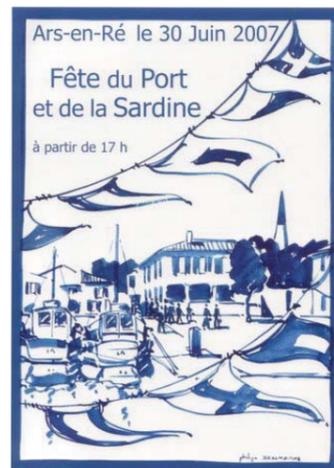
... à aujourd'hui, Fête de la sardine et du port



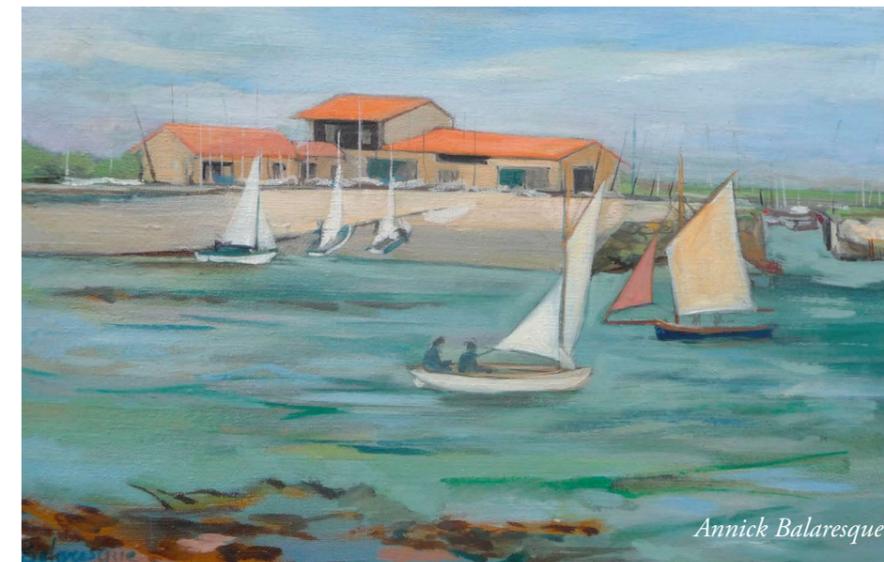
Fête de la Sardine et du Port

Cette fête rend hommage au passé sardinier du village d'Ars-en-Ré. La sardine abondait sur les côtes de l'île. En 1910 une usine de conserves de poisson a été construite sur le bord de mer, au lieu-dit La Grange. Les premières années les bateaux accostaient au port, les casiers étaient transportés vers l'usine, sur une grande voiture à quatre roues, par les chemins caillouteux. Jusqu'en 1955, on a pêché la sardine au large d'Ars. La Fête de la Sardine et du Port a été imaginée en 2006 par Jean-Claude Baniée, alors président de l'AIA (Association Information Arsaïse).

Dans une joyeuse ambiance, les pêcheurs professionnels, les vieux gréements, les plaisanciers et les bateaux locaux remontent le chenal, au son des fanfares et bandas. Le port est entièrement pavoisé. A terre, le public déguste huîtres, sardines grillées et pommes de terre de l'île de Ré. Tout le village, les associations, les bénévoles se mettent à l'unisson pour que la fête soit un beau succès....



Source d'inspiration des peintres



Balades





Oiseaux du marais



Mouille barbe, dans le fond Lilleau des Niges



Port de la Criée, dit « Port nature »



Port de la Prée, dit « Port village »

Et pour demain ?

« Celui qui n'a pas de projets n'est pas près de les réaliser »

L'AUPAR nourrit encore des projets à court, moyen et long terme pour optimiser et valoriser les installations portuaires existantes. Tout ou partie de ces projets ont leur place dans le futur SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui se dessine pour les 10 - 15 ans à venir.

Stockage à terre des bateaux



En 2005, une enquête auprès de nos adhérents a montré qu'un gain de 50 places était possible l'été en stockant à terre des bateaux.
 En 2007, l'étude réalisée par la société EGCA, à la demande de la commune, a confirmé la faisabilité du projet et a abouti à un avant projet présentant une part d'auto financement importante.
 En 2009 nous sommes en phase de projet définitif réalisable à court terme à proximité de la capitainerie et/ou ailleurs.

Aménagement du Chenal de la Fabrique, dit Ruisson du Curé



Le succès de l'aménagement de l'avant port village en 2008 conduit naturellement à envisager les mêmes aménagements pour le chenal du curé. L'installation de pontons apporterait aux usagers, sécurité et confort et permettrait un gain de places significatif. L'impact serait favorable à l'environnement.

Cette extension prendrait en compte tous les équipements indispensables pour un port de plaisance : station de carburant 24 h/24, moyen de levage et de mise à l'eau, sanitaires, conteneurs de collecte sélective des déchets, pompage des eaux noires et eaux grises. Elle serait réalisée dans le respect du paysage, de l'environnement et de la qualité des eaux.

Extension du Port Nature



Existant



Vision pour un futur proche ?



Ne pas en faire trop...



... mais suffisamment !



... sinon !



Remerciements

La réalisation de cet ouvrage est un travail collectif des membres du Conseil d'Administration :

Jean-Bernard ANSOUD, Roger BARBOTIN, Pierre BLONDEAU, Christian BOYER, Emmanuel LENYS, Pierre MOREAU, Etienne PAJOT, Jean-Claude PERIN, Jean PICARD, Alain PROUST, Denys SADOUL, Jehan WINCKLER.

Nous tenons à remercier cordialement :

Nos adhérents, amis, personnalités et acteurs du port pour les informations précieuses et les documents apportés lors de leur interview :

Pierre BLONDEAU, Yann BLONDEAU, Maryline BOMPARD, Pierre BOT, Jean-Pierre CHOPIN, André DARDAINE, Emile-Jacques FRANEL, François GALL, Emile GAUDIN, Patrick HERAIL, Michel JAUFFRAIS, Emmanuel LENYS, Bernard MERLET, Jean-Claude PERIN, Lionel QUILLET, Jean-Louis OLIVIER, Fabrice OPPICI, Denys SADOUL, Pierre SADOUL.

Les artistes peintres d'hier et d'aujourd'hui, inspirés par ces lieux :

Annick BALARESQUE, CANARD, Philippe DESCHAMPS, Raymond ENARD, Octave PATUREAU dit TATAVE, Jean PICARD.

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES

AIA (pages 22 et 23) ; Pierre et Yann BLONDEAU (pages 15, 16, 17) ; Maryline BOMPARD (pages 12 et 21) ; Jean-Pierre CHOPIN (pages 24 et 26) ; DADIFOU (pages 3, 5, 26, 33, 35, 38, 39, 44 et 51) ; André DARDAINE (page 12) ; Emile-Jacques FRANEL (page 11) ; Patrick HERAIL (pages 20 et 21) ; Alain KERMOAL et Richard FENWICK (couvertures, pages 25, 27, 28, 33, 34, 42, 43, 45, 46 et 47) ; Jean PICARD (pages 13, 16, 28, 29, 30, 31, 32, 35, 40, 41 et 53) ; Philippe SABRAN (pages 36 et 37)



Cet ouvrage a été réalisé grâce au concours financier de



Association des Usagers du Port d'Ars-en-Ré
BP22 - 17590 Ars-en-Ré
www.aupar.fr



BOYER.SA - Christian et Roger Boyer
BP133 - 42173 Saint-Just Saint-Rambert cedex - France
06 08 54 75 69 - cboyer@boyersa.com



Café du Commerce - Pierre Ollivier
Port d'Ars-en-Ré - 6 Quai de la Prée - 17590 Ars-en-Ré
05 46 29 41 57 - www.cafcom-ars.com



Crédit Agricole - Caisse locale de l'île de Ré
1, route d'Ars - 17670 La Couarde sur Mer
0 821 010 011 - www.ca-cmds.fr



ex&com - Pierre Moreau - Audit et Expertise comptable
18, rue Hoche - 92130 Issy-les-Moulineaux
01 41 90 18 18 - www.ex-et-com.fr - pierre.moreau@ex-et-com.fr



Intellectual Property Group - Jean Besson
179, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
06 07 78 64 31 - jfbesson@questel.com



Lenys Concept - Emmanuel Lenys, Architecte DPLG
1, rue Edighoffen - 68000 Colmar
03 89 24 08 11 - www.lenysconcept.com - archi@lenysconcept.com



Ré Agence Ouest - Jean-Jacques Massé - Expert agréé
17, rue Thiers - 17590 Ars-en-Ré
05 46 29 88 19 - www.reagence.com

